

REGLEMENT DU TOURNOI SENIOIR DU 13/12/2015

DOUBLE HOMMES ET DOUBLE DAMES

DE SAINT SULPICE LAURIERE (87)

Le tournoi est autorisé par la Ligue du Limousin sous le n° (en cours).

Le juge-arbitre de la compétition est **Stéphanie BONNAT**.

Le tournoi est ouvert aux joueurs **MINIMES, CADETS, JUNIORS, SENIORS ET VETERANS de la région et de ses alentours** classés dans les séries P, D et R ainsi qu'aux joueurs non compétiteurs (NC).

Les joueurs devront être en possession de leur licence compétition à la date limite d'inscription (le 1er décembre 2015).

Chaque participant mineur à la compétition doit être placé en permanence sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale (article 2.14 du RGC applicable au 01/09/2014).

Compétition en DOUBLE DAMES et DOUBLE HOMMES ;

Tous les tableaux seront en poules de cinq au CPPH sans sortie de poule.

Le montant des engagements est de 10 euros .

En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux (le 05/12/2015).

La date limite d'inscription est fixée au mardi 1er décembre 2015. Le nombre maximum de participants est fixé à 100. Les inscriptions seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée (cachet de la poste faisant foi).

Les tableaux seront faits par tirage au sort via le logiciel FFBad (Badplus).

Constitution des tableaux le samedi 5 décembre.

Sauf demande expresse de la part du club, les convocations seront adressées par mail.

Les volants sont à la charge des joueurs (partage). En cas de litige, le volant officiel est le Carlton GT1.

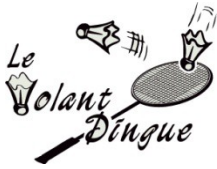
Le tournoi se déroule selon les règles du jeu et d'organisation préconisées par la FFBad, sous la responsabilité du **Juge-Arbitre** présent dans le gymnase.

Le Juge-arbitre veille au bon déroulement de la compétition et fait respecter les règles du jeu applicables à toutes compétitions de Badminton.

Il est responsable de la discipline sur les terrains et peut prendre toutes mesures à cet effet (avertissements, disqualifications).

Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad est exigée sur les terrains.

A l'appel de son nom, tout joueur dispose de trois minutes pour se présenter. Dans le cas contraire, un deuxième appel est fait et le joueur est déclaré forfait s'il est toujours absent après deux minutes supplémentaires. Le temps d'échauffement autorisé sur le terrain est de trois minutes.



REGLEMENT *TOURNOI SENIOR LVD 13 DECEMBRE 2015*

Tout volant touchant un câble suspendu/panneaux de baskets appartenant à l'infrastructure du gymnase est compté 'LET' au service une fois. Tout volant touchant une autre infrastructure du gymnase est compté 'FAUTE'.

Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Il peut être réduit avec l'accord des intéressés.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi pour quelque durée que ce soit doit en informer la table de marque et le juge-arbitre et obtenir l'accord de ce dernier.

L'accès au terrain est réservé aux joueurs appelés à y jouer, au juge-arbitre, aux arbitres, aux membres du Comité d'Organisation et uniquement entre les sets pour l'entraîneur de chaque joueur.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets sur le lieu de la compétition.

Les participants, accompagnateurs, ou visiteurs sont susceptibles d'être pris en photo lors de la compétition.

Il est recommandé d'être vigilant à la propreté du gymnase : pas de nourriture sur le sol sportif, la propreté des chaussures et l'utilisation des poubelles sont recommandées.

La participation à ce tournoi implique l'acceptation de tous les points du présent règlement.

Correspondance et informations :

Madame PERRIER Isabelle
MALABARD 87640 RAZES
06-75-01-48-13
perrier.isabelle1@orange.fr